

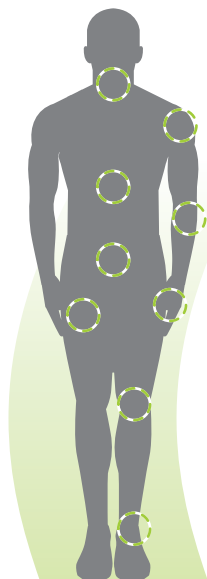


Les troubles musculosquelettiques constituent l'une des causes principales des congés de maladie et des retraites anticipées en Europe.

Que sont les TMS?

Les TMS d'origine professionnelle sont des affections de structures corporelles, telles que les muscles, les articulations, les nerfs et les os, qui sont essentiellement provoquées ou aggravées par l'activité professionnelle. Ils affectent principalement le dos, le cou, les épaules et les membres supérieurs, mais ils peuvent aussi toucher les membres inférieurs.

La plupart des TMS d'origine professionnelle sont des troubles cumulatifs qui résultent, par exemple, de l'exposition répétée à des charges d'une intensité élevée sur une longue période. Ces TMS peuvent toutefois aussi prendre la forme de traumatismes aigus tels que les fractures provoquées par un accident.



L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) contribue à faire de l'Europe un lieu de travail plus sûr, plus sain et plus productif. Instituée par l'Union européenne en 1994 et établie dans la ville espagnole de Bilbao, l'Agence collecte, élabore et diffuse des informations fiables, impartiales et objectives dans le domaine de la sécurité et de la santé, et collabore avec un réseau d'organisations de toute l'Europe en vue d'améliorer les conditions de travail.

L'EU-OSHA organise par ailleurs les campagnes «Lieux de travail sains». Les institutions de l'Union européenne et les partenaires sociaux européens apportent leur soutien à ces campagnes qui sont coordonnées au niveau national par le réseau des points focaux de l'Agence. Placée sous le thème «**Pour un travail sain: allégez la charge!**», la campagne 2020-2022 vise à sensibiliser aux troubles musculosquelettiques d'origine professionnelle et à la nécessité de les gérer ainsi qu'à l'importance de promouvoir une culture de la prévention des risques.

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail
C/Santiago de Compostela, 12
48003 Bilbao, ESPAGNE
Courriel: information@osha.europa.eu

www.healthy-workplaces.eu

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, 2020
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source
Toute utilisation ou reproduction d'une photographie qui n'appartient pas à l'EU-OSHA doit faire l'objet d'une demande d'autorisation directement adressée au titulaire des droits d'auteur.
Les photographies utilisées dans ce dépliant illustrent une série d'activités professionnelles. Elles ne sont pas nécessairement représentatives de bonnes pratiques ou du respect d'exigences législatives.

Lieux de travail sains. Un acquis pour vous.
Un atout pour l'entreprise.

Pour un travail sain **ALLÉGEZ LA CHARGE!**



www.healthy-workplaces.eu



La campagne

Gestion des TMS d'origine professionnelle

Les troubles musculosquelettiques (TMS) d'origine professionnelle nuisent à la qualité de vie des personnes qui en souffrent et constituent l'une des causes principales des congés de maladie et des retraites anticipées, ce qui a des incidences négatives sur les entreprises et les économies. En dépit d'efforts importants visant à les prévenir, les TMS demeurent le problème de santé lié au travail le plus courant en Europe.

En adoptant une approche appropriée, il est possible de prévenir les TMS d'origine professionnelle. La lutte contre les TMS permet non seulement de protéger les travailleurs, mais aussi de renforcer la compétitivité des entreprises, en réduisant les absences pour maladie et en augmentant la productivité. Elle permet aussi d'alléger la charge qui pèse sur les systèmes de santé nationaux.

La campagne poursuit les objectifs suivants:

1. sensibiliser aux TMS d'origine professionnelle;
2. promouvoir l'évaluation des risques et la gestion des TMS;
3. démontrer que les TMS concernent tout le monde — dans tous les types de lieux de travail et tous les secteurs;
4. améliorer les connaissances sur les risques nouveaux et émergents relatifs aux TMS;
5. mettre l'accent sur la nécessité de réintégrer et de maintenir sur le marché du travail les personnes souffrant de TMS chroniques et sur la manière d'y parvenir;
6. encourager l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre les parties prenantes concernées.



© iStockphoto/simonkr

Qui peut participer à la campagne?

Toutes les personnes et organisations intéressées — tant au niveau européen qu'au niveau national et quels que soient leur taille et leur secteur d'activité — sont encouragées à participer à la campagne, en particulier:

- les employeurs, les cadres, les travailleurs et les représentants en matière de sécurité et de santé au travail (SST) des secteurs public et privé;
- les points focaux et les partenaires sociaux de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et leurs réseaux;
- les comités de dialogue social sectoriel;
- les décideurs politiques;
- la communauté des chercheurs en matière de SST;
- les inspections du travail et leurs associations;
- le secteur de la santé publique;
- le secteur de l'enseignement (primaire, secondaire, tertiaire et professionnel);
- les concepteurs de produits et les concepteurs industriels;
- les médias.



Comment y participer?

- Contribuer à la sensibilisation en diffusant le matériel de campagne.
- Organiser des ateliers ou d'autres activités.
- Promouvoir les outils et ressources mis à disposition pour gérer les TMS d'origine professionnelle.
- Partager les bonnes pratiques en matière de prévention.
- Participer aux prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains».
- Prendre part aux Semaines européennes en octobre 2021 et 2022.
- Devenir partenaire officiel ou partenaire média de la campagne.

Informations et ressources complémentaires

Consultez le site www.healthy-workplaces.eu pour obtenir de plus amples informations et diverses ressources dont vous pourrez tirer profit pour promouvoir et soutenir la campagne, notamment:

- le guide de la campagne;
- des rapports, des fiches d'information et des articles OSHwiki;
- la boîte à outils de la campagne et d'autres supports promotionnels;
- des outils, des infographies, des supports audiovisuels et un guide de bonnes pratiques;
- des vidéos Napo et des ressources de formation.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux (**Facebook**, **Twitter** et **LinkedIn**) et partagez nos messages.

Consultez notre site web de la campagne pour rester informé des dernières nouvelles concernant la campagne (<https://healthy-workplaces.eu>).

En adoptant une approche intégrée et en promouvant une culture de la prévention mobilisant aussi bien les employeurs que les travailleurs, de nombreux cas de TMS peuvent facilement être évités ou gérés.

Dates clés

Lancement de la campagne

Octobre 2020

Semaines européennes de la sécurité et de la santé au travail

Octobre 2020, 2021 et 2022

Événement sur l'échange de bonnes pratiques «Lieux de travail sains»

Octobre 2021

Résultats des prix des bonnes pratiques «Lieux de travail sains»

Avril 2022

Sommet «Lieux de travail sains»

Novembre 2022